

FICHE DE CONSTATS

Exploitant : LIDL

Lieu de constat : LOT B - Parc des Bréguieres - Les Arcs Sur Argens

DATE DE L'INSPECTION : 02/12/2020

N°	Prescription contrôlée :	Constats :	NON CONFORME	SUSCEPTIBLE DE MED
1	<p>Article 7.2.1 de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 08/11/2012</p> <p>Suites: <u>Mail de l'exploitant du 09/12/2020</u> : « Il est actuellement possible de faire un état à posteriori je joins celui du lendemain de votre venue. Notre service informatique développe une amélioration portable du logiciel permettant de répondre à la demande. Cet outil permettra de faire le parallèle entre le stock et les rubriques ICPE. Un test de la 1ere version doit se tenir cette semaine, la validation de l'outil est prévue pour le 1er trimestre 2021. Cela fera l'objet d'une communication nationale. »</p>	<p>Absence d'un inventaire à jour (état physique, nature, quantité, emplacement), des stocks des substances et préparations dangereuses tenant compte des phrases de risques codifiées</p> <p>Ce constat a déjà été relevé lors de l'inspection précédente du 27/06/2019</p> <p>Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires :</p>	<p>X</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>X</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
2	<p>Article 1.5.2 de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 08/11/2012</p> <p>Suites : <u>Mail de l'exploitant du 09/12/2020</u> : « le bureau de contrôle ALPES CONTROLES est mandaté, devis signé, je suis en attente de la date de visite et la notion d'urgence été comprise. Le PORTER A CONNAISSANCE sera effectué dès l'obtention du procès-verbal de conformité.</p>	<p>L'exploitant n'a pas porté à la connaissance du préfet, avec les éléments d'appréciation(descriptif et justificatifs de conformité aux dispositions du titre V de l'arrêté du 04 octobre 2010) l'installation photovoltaïque .</p> <p>Ce constat a déjà été relevé lors de l'inspection précédente du 27/06/2019</p> <p>Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires :</p>	<p>X</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>X</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>

3	<p>Article 13 de l'annexe I de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 relatif aux entrepôts</p> <p>Suites : <u>Mail de l'exploitant du 09/12/2020</u> : « Plusieurs entretiens et visites ont été effectuées avec les Sapeurs Pompiers, l'exercice était programmé en mars 2020. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser cet exercice conjoint. Après relance le commandant du détachement départemental m'informe que les exercices ont été annulés par décision préfectorale. Je relance de façon systématique afin d'organiser cela selon le scénario définit dès que ce sera possible »</p>	<p>Absence d'exercice de défense incendie depuis plus de 3 ans Ce constat a déjà été relevé lors de l'inspection précédente du 27/06/2019</p>	<p>X</p>
<p>Écart levé</p> <p>Proposition de mise en demeure</p> <p>Proposition d'arrêté complémentaire</p> <p>Commentaires :</p>		<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>X</p>

N°	Observations :	Constats :	PRESCRIPTION INADAPTÉE	SUITES DONNÉES
1	Stockage d'allume feu Warrliche	<p>Les 2 palettes de produits allume feu sont stockés en extérieur à portée de RIA et d'extincteurs , il vous est demandé une vigilance particulière, notamment en vérifiant périodiquement les températures à cœur de ces stockages . Ce stockage extérieur doit être supprimé dans les délais les plus brefs et les produits visés évacués (repris par le fabricant ou prestataire ou société spécialisée ,...)</p>		<p>l'exploitant informera l'inspection des suites données sous 1 mois</p>

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

4

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection: 27/06/2019

Constat de l'Inspecteur :

L'exploitant n'a pas été en mesure de présenter un rapport d'essai de débit sur 3 poteaux incendie en simultané. Par ailleurs, le jour de l'inspection, l'exploitant a indiqué que les contrôles réglementaires de 4 poteaux incendie étaient assurés par Barjane et 3 par LIDL. Pour autant, le rapport de vérification des poteaux incendies mandatés par LIDL ne cite que les poteaux 111 et 112.

/N/06SPECTION

Écart aux dispositions de :

L'article 7.6.4.4 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 8 novembre 2012 modifiant les prescriptions applicables aux installations de la société LIDL sur la commune des Arcs sur Argens.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

E. LOHR

S. GIGLIO

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

**Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature**

Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non

Commentaires :

DREAL

L'Inspection le :

Fiche soldée le : 02/12/2020

